

DU
CÔTÉ DES
FEMMES!

Courrez
vous **donnerez**
By SmartTraffik



Smart Traffik x Du côté des femmes

L'événement "Courez, vous donnerez"

Depuis 2 ans, Smart Traffik s'engage, avec son programme « **Courez, vous donnerez** », auprès d'associations à dimension **médicale, sociale** et **environnementale**.



- **1ère année**: Association Cassandra qui lutte contre la leucémie et les cancers pédiatriques



- **2ème année**: Association Noé qui lutte pour préserver et restaurer la biodiversité

Comme chaque année, nous sollicitons nos partenaires, nos clients et plus généralement les entreprises qui le souhaitent pour rejoindre le programme « Courez, vous donnerez ».

3ème édition!

Pour sa troisième édition, Smart Traffik a choisi de courir pour l'association "**Du Côté Des Femmes**" qui lutte **contre les violences faites aux femmes**. Elle dispose d'une offre entière pour l'accueil, l'écoute, l'insertion des femmes...

DU
CÔTÉ DES
FEMMES!

"Courez, vous donnerez"

Qu'est-ce que c'est ?

Nous souhaitons, à travers l'organisation d'une course, fédérer des entreprises de toute taille autour d'une seule et même cause. Cette course permettra de récolter des fonds qui seront reversés à l'association "**Du côté des femmes**" (www.ducotedesfemmes.asso.fr/).

Les entreprises participantes à ce projet proposeront à leurs salarié(e)s de **parcourir en une fois, sur une période de 10 jours**, en courant ou en marchant, **une distance maximum de 10 kms**. Chaque kilomètre parcouru correspondra à un don fait par leur entreprise de 10€. Les fonds ainsi collectés par chaque entreprise seront ensuite reversés à l'association "Du côté des femmes".

En contrepartie de ce don, l'association établira une attestation de dons. Les dons versés par les entreprises sont éligibles à une réduction d'impôts sur les sociétés (www.economie.gouv.fr/cedef/reduction-impot-dons-associations).



L'événement 2022

Le saviez-vous ?

Les violences faites aux femmes en France

147

femmes ont été tuées
par leur conjoint ou
ex-conjoint en 2022

208 000

femmes victimes de
violences conjugales
en France en 2021

1 sur 4

femme porte plainte
suite à une agression
subie (sexuelle,
verbale...)

3 minutes

Toutes les trois minutes
une femme subie une
agression en France en
2022

L'association choisie cette année :

Du côté des femmes

Fondée en 1983, l'association Du Côté Des Femmes intervient dans le département du Val d'Oise depuis 40 ans. Elle a pour but d'œuvrer pour l'autonomie des femmes avec une visée émancipatrice. Il s'agit d'affirmer les droits des femmes et leur place dans la société à partir de missions spécifiques et dédiées aux femmes victimes de toutes violences et de leurs enfants avec entre autre :


- La mise en sécurité des femmes victimes de violences et de leurs enfants
- Un accueil de jour
- Des permanences dans les hopitaux, maisons de justice
- Un dispositif Sorore
- L'accès à l'émancipation
- La coordination des événements
- L'accès à la formation et à l'emploi...



Comment ça marche ?

10  jours

Les participants ont 10 jours pour parcourir la plus longue distance possible.

10  km/personne

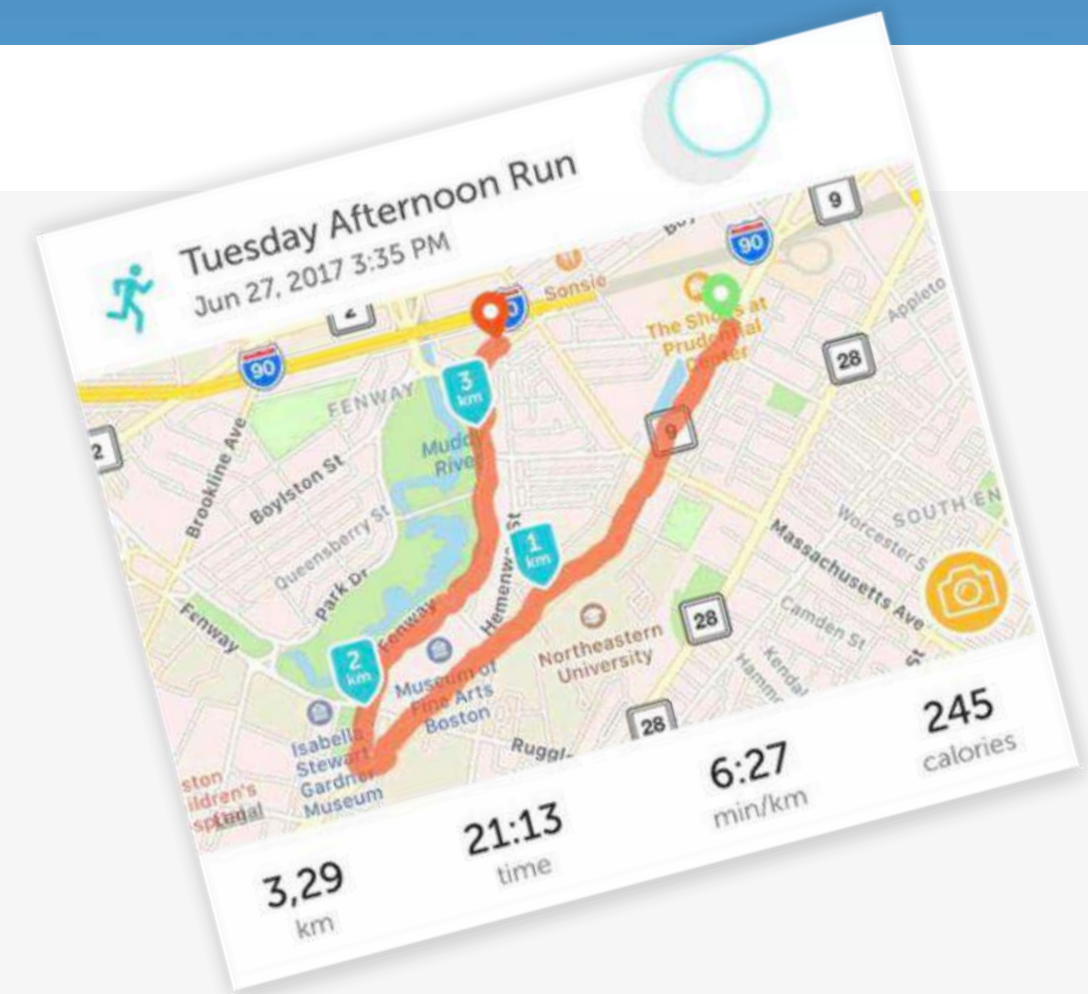
Chacun est libre de parcourir la distance désirée, mais la distance à parcourir par personne est plafonnée à 10km.

10  euros/km

Pour chaque kilomètre parcouru, c'est 10€ qui sont reversés à l'association.

Comment mesurer vos exploits ?

Voici 5 idées d'applications que vous pouvez utiliser pour mesurer la distance parcourue :



Les participants doivent envoyer le screenshot de leur trajet à leur entreprise. Ensuite, celle-ci nous envoie la totalité des screenshots récoltés pour que nous puissions connaître la somme des distances parcourues par l'entreprise.



Vous souhaitez rejoindre l'aventure ?

[J'inscris mon entreprise](#)

SmartTraffik 